



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 2 MARS 2015 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.3 Adoption - Utilisation du fonds de roulement - Autorisation absente
- 2.4 Adoption - Appropriation additionnelle - Fonds de roulement - 2014
- 2.5 Autorisation de mandat - Contrat de vérification comptable
- 2.6 Autorisation de mandat - Évaluation à des fins d'assurance
- 2.7 Autorisation - Annulation des soldes résiduels d'emprunt
- 2.8 Financement par obligation - Résolution de concordance - no 29
- 2.9 Financement par obligation - Résolution de courte échéance - no 29
- 2.10 Financement par obligation - Résolution d'adjudication - no 29

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Règlement d'emprunt 645 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 5 920 000 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux, l'acquisition de biens et l'acquisition d'immeubles 2015 prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2015-2017 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation
- 3.2 Autorisation de signature - Protocole d'entente services aux sinistrés de Lac-Beauport 2015-2017



4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation - Mandat supplémentaire au comité consultatif de sécurité routière
- 4.2 Autorisation de mandat - Entretien des espaces verts municipaux
- 4.3 Autorisation de mandat - Fauchage et débroussaillage des chemins publics
- 4.4 Autorisation de mandat - Travaux de réparation de pavage
- 4.5 Autorisation de mandat - Marquage sur chaussée
- 4.6 Autorisation de mandat - Travaux de nettoyage des réseaux pluviaux et sanitaires pour l'année 2015
- 4.7 Autorisation de mandat - Fourniture de matériaux granulaires 2015

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Subvention aux organismes culturels et récréatifs - 2015
- 5.2 Autorisation - Utilisation d'un local pour le service d'aide aux devoirs
- 5.3 Autorisation protocoles d'entente/événements - 2015
- 5.4 Autorisation de signature - Contrat avec le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches - année 2015
- 5.5 Autorisation de signature - Protocole d'entente pour les expositions à la bibliothèque
- 5.6 Autorisation de signature - Protocole d'entente avec la Maison des jeunes Le Cabanon inc.
- 5.7 Autorisation de signature - Protocole d'entente avec le Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier) pour la gestion du camp de jour la « Feuille verte »
- 5.8 Autorisation de signature - Lettre modifiée pour engagement de la Municipalité envers Leucan
- 5.9 Autorisation de signature - Contrat d'engagement en matière d'enseignement et d'animation
- 5.10 Autorisation de dépenses - Augmentation des heures d'ouverture et de surveillance au club nautique

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Adoption - Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les usages dans certaines zones
- 6.2 Autorisation de mandat - Achat d'un camion Ford F-250, 4 roues motrices
- 6.3 Autorisation de mandat - Acquisition de bacs roulants bruns
- 6.4 Autorisation - Développement Mont-St-Castin phase 8
- 6.5 Avis de motion - Règlement sur la gestion des matières résiduelles
- 6.6 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés
- 6.7 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés



- 6.8 Dépôt - Rapport sur la gestion des matières résiduelles 2014
- 6.9 Dépôt - Rapport sur le suivi de la qualité de l'eau des lacs et cours d'eau 2014

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Engagement - Lieutenants
- 7.2 Autorisation - Vente des anciens casques Gallet F1
- 7.3 Autorisation - Demande de congé sans solde
- 7.4 Autorisation - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

8. Permis et inspections

- 8.1 Dérogation mineure - 2015-20003 - 23, montée de l'Érablière
- 8.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.3 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

053-2015

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 2.4 Adoption – Appropriation additionnelle - Fonds de roulement – 2014
- 6.4 Autorisation – Développement Mont-St-Castin phase 8

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

054-2015

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 2 février 2015
Séance extraordinaire du 2 février 2015

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :



D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

- en date du 3 février 2015, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous confirme le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil pour l'année 2015.

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 05, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande pourquoi les travaux de fermeture des fossés du chemin de l'Écorce n'ont pas commencé malgré une promesse de la mairesse datant de plus de 4 mois.
RP : Madame la mairesse mentionne que les travaux reprendront au printemps et qu'elle réévaluera la situation seulement au printemps 2015.
- 2- On demande pourquoi il n'y a pas eu de budget de prévu en 2015 pour les travaux de fermeture des fossés du chemin de l'Écorce.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que les fossés seront mis aux normes selon les règles gouvernementales.
- 3- Mme Évelyne Gaillard résidente de Québec demande pourquoi le tracé des pistes du parc des Sentiers du Moulin n'est plus aussi bien fait depuis février 2015, soit depuis l'arrivée des nouveaux employés municipaux.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne que ce sont les mêmes employés qui travaillent à l'entretien depuis les dix dernières années et qu'aucune directive de changement de qualité d'entretien n'a été donnée par la nouvelle direction.
- 4- M. Denis Caron demande si la Municipalité a utilisé les services d'un consultant externe pour l'acquisition d'un camion échelle incendie.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne qu'un expert sera mandaté par le conseil par appel d'offres sur invitation.

Fin de la période de questions à 19 h 35.

2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de février 2015 et les invite à le consulter.

055-2015

2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les



membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de février 2015, ainsi que la liste des engagements budgétaires;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2015 totalisant une somme de 1 308 782,84 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

056-2015

2.3 Adoption - Utilisation du fonds de roulement - Autorisation absente

ATTENDU QUE le PTI 2014-2015-2016 prévoyait l'utilisation du fonds de roulement pour l'achat de livres;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité approuve 15 410 \$ pour l'achat de livres de 2014.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4 Adoption - Appropriation additionnelle - Fonds de roulement - 2014

Point retiré de l'ordre de jour.

NON ADOPTÉ

057-2015

2.5 Autorisation de mandat - Contrat de vérification comptable

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à mandater Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour « contrat de vérification comptable pour trois (3) années » pour un montant maximum de 51 100 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

058-2015

2.6 Autorisation de mandat - Évaluation à des fins d'assurance

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à mandater Genest et associés, évaluateurs agréés pour l'évaluation à des fins d'assurance de la mairie, du club nautique du centre communautaire,



de l'entrepôt municipal et de la caserne incendie pour un montant maximum de 3 900 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

059-2015

2.7 Autorisation - Annulation des soldes résiduels d'emprunt

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a entièrement réalisé l'objet des règlements, dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU' une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU' il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU' il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. Par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Municipalité de Lac-Beauport informe le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE la Municipalité de Lac-Beauport demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.



Tableau annexé

N° du règlement	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Solde résiduaire à annuler
					Fonds général	Subvention	
9-202	3 100 000 \$	3 100 000 \$	2 648 200 \$	2 648 200 \$			451 800 \$
11-218	808 500 \$	808 500 \$	708 400 \$	708 400 \$			100 100 \$
12-226	163 000 \$	163 000 \$	163 000 \$	95 000 \$	68 000 \$		68 000 \$
12-227	480 000 \$	480 000 \$	308 221 \$	308 100 \$	121 \$		171 900 \$
606	200 000 \$	200 000 \$	114 000 \$	114 000 \$			86 000 \$
609	1 439 000 \$	1 439 000 \$	1 439 000 \$	425 000 \$		1 014 000 \$	1 014 000 \$
615	2 062 500 \$	2 062 500 \$	1 631 679 \$	1 596 000 \$	35 679 \$		466 500 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

060-2015

2.8 Financement par obligation - Résolution de concordance - no 29

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 3 385 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
640	8 600 \$
640	204 300 \$
639	818 000 \$
637	3 700 \$
635	1 620 000 \$
635	730 400 \$

ATTENDU QUE aux fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 3 385 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 16 mars 2015;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destinée aux entreprises »;



QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

C.P.D. DE CHARLESBOURG
155, 76E RUE EST
QUÉBEC, QC G1G 5E1

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 16 mars et le 16 septembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par la mairesse et le secrétaire-trésorier. La Municipalité de Lac-Beauport, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

061-2015

2.9 Financement par obligation - Résolution de courte échéance - no 29

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 3 385 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 640, 639, 637 et 635, la Municipalité de Lac-Beauport émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est à dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 16 mars 2015); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 640, 639 et 635, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Que les billets soient signés par la mairesse et le secrétaire-trésorier.

Que les billets soient datés du 16 mars 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

062-2015

2.10 Financement par obligation - Résolution d'adjudication - no 29

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt numéro 640, 639, 637 et 635, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 16 mars 2015, au montant de 3 385 000 \$;

ATTENDU QU' à la suite de cette demande, la Municipalité de Lac-Beauport a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :



1 - RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.
179 000 \$ 1,15000 % 2016
184 000 \$ 1,25000 % 2017
189 000 \$ 1,35000 % 2018
194 000 \$ 1,50000 % 2019
2 639 000 \$ 1,70000 % 2020
Prix : 98,47230 Coût réel : 2,01943 %

2 - MACKIE RESEARCH CAPITAL CORPORATION
179 000 \$ 1,20000 % 2016
184 000 \$ 1,30000 % 2017
189 000 \$ 1,40000 % 2018
194 000 \$ 1,60000 % 2019
2 639 000 \$ 1,90000 % 2020
Prix : 99,13800 Coût réel : 2,04561 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.
179 000 \$ 1,30000 % 2016
184 000 \$ 1,40000 % 2017
189 000 \$ 1,50000 % 2018
194 000 \$ 1,65000 % 2019
2 639 000 \$ 1,75000 % 2020
Prix : 98,61000 Coût réel : 2,04986 %

4 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.
179 000 \$ 1,20000 % 2016
184 000 \$ 1,35000 % 2017
189 000 \$ 1,45000 % 2018
194 000 \$ 1,60000 % 2019
2 639 000 \$ 1,75000 % 2020
Prix : 98,44100 Coût réel : 2,08316 %

5 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.
179 000 \$ 1,25000 % 2016
184 000 \$ 1,30000 % 2017
189 000 \$ 1,40000 % 2018
194 000 \$ 1,60000 % 2019
2 639 000 \$ 1,75000 % 2020
Prix : 98,28800 Coût réel : 2,11719 %

ATTENDU QUE l'offre provenant de RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC. s'est avérée la plus avantageuse.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

QUE l'émission d'obligations au montant de 3 385 000 \$ de la Municipalité de Lac-Beauport soit adjugée à RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC. ;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE la mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé



« Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

063-2015

3.1 Adoption - Règlement d'emprunt 645 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 5 920 000 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux, l'acquisition de biens et l'acquisition d'immeubles 2015 prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2015-2017 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 645 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 5 920 000 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux, l'acquisition de biens et l'acquisition d'immeuble 2015 prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) 2015-2017 et payable par l'ensemble des unités d'évaluation.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

064-2015

3.2 Autorisation de signature - Protocole d'entente services aux sinistrés de Lac-Beauport 2015-2017

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer le document « Protocole d'entente services aux sinistrés de Lac-Beauport 2015-2017 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

065-2015

4.1 Autorisation - Mandat supplémentaire au comité consultatif de sécurité routière

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De mandater le comité de sécurité routière (CSR) pour étudier les sujets suivants et de faire rapport au conseil municipal pour le 23 mars 2015.

- 1- Analyser la situation des arrêts obligatoires du chemin du Brûlé et recommander au conseil une nouvelle signalisation.
- 2- Analyser le fonctionnement de la piste multifonctionnelle du chemin du Brûlé et recommander au conseil un aménagement sécuritaire.

D'abroger la résolution 357-2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



066-2015

4.2 Autorisation de mandat - Entretien des espaces verts municipaux

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 15-317 a été produit pour « Entretien des espaces verts municipaux »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 15-317.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Verdure Royale inc.	149 347,20 \$
Robert Sanfaçon	186 378,93 \$
Entretien G.A. Ross	198 305,40 \$
JAMO inc.	311 397,98 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

067-2015

4.3 Autorisation de mandat - Fauchage et débroussaillage des chemins publics

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 15-319 a été produit pour « Fauchage et débroussaillage des chemins publics »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 15-319.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Claude Gervais (9292-4547 Québec inc.)	23 800,00 \$
Mini excavation G.A.L.	25 550,00 \$
Les Entreprises Robert Sanfaçon	45 479,00 \$
Entretien P.J.P.	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

068-2015

4.4 Autorisation de mandat - Travaux de réparation de pavage

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 15-318 a été produit pour « Travaux de réparation de pavage »;



ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 15-318.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Les Entreprises P.E.B. Itée	101 000,00 \$
Gilles Audet Excavation inc.	115 741,00 \$
P.E. Pageau inc.	120 105,00 \$
PAVCO inc.	121 083,00 \$
Pavage Ray Desrochers inc.	143 650,00 \$
Pavage U.C.P. inc.	160 100,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

069-2015

4.5 Autorisation de mandat - Marquage sur chaussée

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 15-316 a été produit pour « Marquage sur chaussée »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 15-316.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
A 1 Lignes jaunes	81 142,50 \$
Ligne Maska et Gestion Pavex	84 007,05 \$
Signalisation Girard	98 857,50 \$
Marquage et traçage du Québec inc.	98 929,00 \$
Lingco Sigma inc.	99 630,45 \$
Signalisation Inter-ligne	112 482,50 \$
Entreprise Gonet BG inc.	113 595,00 \$
Lignbec	134 250,22 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



070-2015

4.6 Autorisation de mandat - Travaux de nettoyage des réseaux pluviaux et sanitaires pour l'année 2015

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 15-321 a été produit pour « Travaux de nettoyage des réseaux pluviaux et sanitaires pour l'année 2015 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 15-321.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Sani-Orléans inc.	38 686,50 \$
Sancovac 2000	39 836,00 \$
Qualinet Environnement	42 465,00 \$
LCS	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

071-2015

4.7 Autorisation de mandat - Fourniture de matériaux granulaires 2015

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 15-320 a été produit pour « Fourniture de matériaux granulaires 2015 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 15-320.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Les Entreprises P.E.B.	MG-20 = 8 287,50 \$ et CG-14 = 3 150,00 \$
Les Entreprises B.L.C.	MG-20 = 8 925,00 \$ et CG-14 = 3 150,00 \$
Carrières Québec Inc.	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

072-2015

5.1 Subvention aux organismes culturels et récréatifs - 2015

ATTENDU QUE la Municipalité désire encourager les organismes de loisirs et de culture de son territoire;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à verser les sommes décrites ci-après aux organismes reconnus de la municipalité pour l'année financière 2015 pour un montant total de 10 500,00 \$.

Aides financières discrétionnaires accordées aux organismes reconnus de loisirs, culturels et communautaires de Lac-Beauport	Montants accordés 2015
Association des propriétaires Mont-Cervin inc.	1 000,00 \$
Association nautique du lac Bleu	1 000,00 \$
Centre de plein air Lasallien inc.	1 500,00 \$
Club de canoë-kayak de Lac-Beauport	1 500,00 \$
Club de ski Le Relais	1 500,00 \$
Club FADOQ de Lac-Beauport (club de l'âge d'or)	1 000,00 \$
Corporation Cité Joie	1 000,00 \$
La Guilde artistique de Lac-Beauport	1 500,00 \$
Les Habitations St-Dunstan	500,00 \$

Que l'octroi de ces subventions soit conditionnel à ce que l'organisme bénéficiaire ait :

- a. acquitté toute facturation et taxes dues à la Municipalité;
- b. déposé leur bilan annuel auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

073-2015

5.2 Autorisation - Utilisation d'un local pour le service d'aide aux devoirs

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport accepte la proposition de Madame Gisèle Brousseau (aide aux devoirs);

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à louer le local 122 (bureau adjacent au local de patins au centre communautaire) du 2 mars 2015 au 5 juin 2015, du lundi au vendredi de 11 h 30 à 18 h au coût de 60,00 \$ / semaine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

074-2015

5.3 Autorisation protocoles d'entente/événements - 2015

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer les protocoles d'entente à intervenir avec les organismes suivants pour la réalisation des événements cités ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu
Défi bateaux - dragons / Fondation le Grand Chemin inc.	5 juin 2015 Club nautique
Trail de la Clinique du Coureur / Horizon 5	6 juin 2015 Saisonnier



Le Grand défi Pierre Lavoie	11 juin 2015 Relais
Les 24 h du Lac Archibald / Sigma expertise inc.	8 et 9 août 2015 Sur le chemin du Tour-du-Lac
Relais Xtrême	26 septembre 2015 Passage dans certains chemins de Lac- Beauport
Défi Tour du lac / Les Productions Alfred inc.	18 octobre 2015 Club nautique *Cet événement implique la fermeture d'une voie sur le chemin Tour-du-Lac, et la circulation en sens unique.

D'autoriser le Service de police à permettre la fermeture et l'occupation de la voie publique sur certains chemins aux fins des évènements.

D'interdire, pour ces occasions, la circulation automobile sur certains chemins publics sauf pour l'accès direct aux résidences de ces sections de chemin.

De laisser, en tout temps, un accès pour les véhicules d'urgence.

D'en informer la Sûreté du Québec, le Service des travaux publics et le Service de la protection contre l'incendie pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

075-2015

5.4 Autorisation de signature - Contrat avec le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches - année 2015

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par : Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Contrat avec le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches - année 2015 » et d'autoriser la dépense de la facture du « Réseau Biblio # 214980 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

076-2015

5.5 Autorisation de signature - Protocole d'entente pour les expositions à la bibliothèque

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Protocole d'entente pour les expositions à la bibliothèque » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



077-2015

5.6 Autorisation de signature - Protocole d'entente avec la Maison des jeunes Le Cabanon inc.

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Protocole d'entente avec la Maison des jeunes Le Cabanon inc. » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

078-2015

5.7 Autorisation de signature - Protocole d'entente avec le Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier) pour la gestion du camp de jour la « Feuille verte »

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Protocole d'entente avec le Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier) pour la gestion du camp de jour la « Feuille verte » » ainsi que tous documents pertinents à cet effet et de procéder au premier versement de 40 000,00 \$ de la contribution financière.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

079-2015

5.8 Autorisation de signature - Lettre modifiée pour engagement de la Municipalité envers Leucan

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Protocole d'entente pour la construction d'un bâtiment par LEUCAN au parc du Saisonnier » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

080-2015

5.9 Autorisation de signature - Contrat d'engagement en matière d'enseignement et d'animation

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Contrat d'engagement en matière d'enseignement et d'animation » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



081-2015

5.10 Autorisation de dépenses - Augmentation des heures d'ouverture et de surveillance au club nautique

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « augmentation des heures d'ouverture et de surveillance au club nautique » pour un montant maximum de 38 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

082-2015

6.1 Adoption - Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les usages dans certaines zones

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les usages dans certaines zones.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 7 avril 2015. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

083-2015

6.2 Autorisation de mandat - Achat d'un camion Ford F-250, 4 roues motrices

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 15-314 a été produit pour « Achat d'un camion Ford F-250, 4 roues motrices »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 15-314.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Desjardins Auto Collection inc.	37 374,00 \$
Banlieue Ford inc.	38 159,00 \$
Automobiles Suzanne Roy Ford	non déposé
L'Ange Gardien Ford	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

084-2015

6.3 Autorisation de mandat - Acquisition de bacs roulants bruns

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 15-313 a été produit pour « Acquisition de bacs roulants bruns »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 15-313.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Gestion USD	8 490,00 \$
RCI Environnement	non déposé
Écoloxia	non déposé
NI Corporation	non déposé
Nova Mobilier	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4 Autorisation - Développement Mont-St-Castin phase 8

Point retiré de l'ordre du jour.

NON ADOPTÉ

6.5 Avis de motion - Règlement sur la gestion des matières résiduelles

Madame Sylvie Chartier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement sur la gestion des matières résiduelles.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.



6.6 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés

Madame Sylvie Chartier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

6.7 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés

Madame Sylvie Chartier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 aux fins d'apporter des ajustements aux normes sur les projets intégrés.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

6.8 Dépôt - Rapport sur la gestion des matières résiduelles 2014

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Rapport sur la gestion des matières résiduelles 2014 » et les invite à le consulter.

6.9 Dépôt - Rapport sur le suivi de la qualité de l'eau des lacs et cours d'eau 2014

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Rapport sur le suivi de la qualité de l'eau des lacs et cours d'eau 2014 » et les invite à le consulter.

085-2015

7.1 Engagement - Lieutenants

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie et du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

De nommer au grade de lieutenant à temps partiel en date du 3 mars 2015, messieurs Vincent Piuze, Claude Verville et Éric Drolet à l'échelon 6 des conditions salariales. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

086-2015

7.2 Autorisation - Vente des anciens casques Gallet F1

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le Service des finances et de l'administration à vendre les anciens casques incendies de Marque Gallet F1 aux pompiers qui désirent en faire l'acquisition au prix de 20,00 \$ chaque. Les casques



restants pouvant être également vendus aux élus municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

087-2015

7.3 Autorisation - Demande de congé sans solde

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie et du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser le pompier M. Yanick Thériault à prendre un congé sans solde avec possibilité de retour avant échéance après autorisation du conseil, à partir du 8 janvier 2015, et ce, pour 1 an, soit jusqu'au 7 janvier 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

088-2015

7.4 Autorisation - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport prévoit la formation de 46 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de La Jacques-Cartier en conformité avec l'article 6 du Programme.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de La Jacques-Cartier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



089-2015

8.1 Dérogation mineure - 2015-20003 - 23, montée de l'Érablière

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 23, montée de l'Érablière, portant le numéro de lot 1 820 650 a adressé une demande de dérogation 2015-20003;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2015-20003 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment principal construit avec une marge de recul avant de 7,12 m, contrairement à 7,62 m, prévu aux normes du Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan accompagnant le certificat de localisation qui a été préparé par Daniel Ayotte a.g, en date du 22 janvier 2015, portant le numéro 10846 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

090-2015

8.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2015-20001	PIIA – Ajout d'un usage complémentaire à une résidence – Aménagement d'un logement d'appoint – 16, chemin de la Randonnée Lots 1 820 636, 1 820 637	Accepté
2015-20002	PIIA – Projet de reconstruction d'une résidence unifamiliale isolée dérogatoire, avec la même implantation et protégée par droits acquis et construction d'une résidence unifamiliale isolée dans un secteur de forte pente et ses bandes de protection– 1, chemin de la Vieille Côte Lot 1 497 082	Accepté



Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

091-2015

8.3 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

ATTENDU QUE conformément au Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres siégeant sur ce comité;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

De nommer les résidentes et résidents suivants pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour l'année 2015 aux postes ci-après décrits :

No	NOM	POSTE
8	Gilles Warren	Membre
9	Jean-Philippe Côté	Membre

Qu'une allocation totale de 1 500,00 \$ soit répartie au prorata des présences aux réunions de 2015 aux membres du comité excluant les élus municipaux.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 20 h 35, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Denis Caron demande si les élus municipaux, dont la mairesse, détiennent un agenda de leurs activités et s'il est possible de le consulter ou de le rendre public.
 RP : Madame la mairesse confirme qu'elle possède un agenda, mais qu'il n'est pas public.
- 2- M. Daniel Gagné demande si la mairesse a débloqué son projet d'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Québec.
 RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle communiquera avec M. Gagné cette semaine à ce sujet.
- 3- M. Blake Bignell demande si la Municipalité prend des échantillons d'eau sur le territoire de Québec pour valider les dires de M. Labeaume qui diffuse de la mauvaise information voulant que la municipalité de Lac-Beauport pollue la ville de Québec.
 RP : Madame la mairesse donne la parole à Madame Sylvie Chartier qui mentionne que non, mais qu'il existerait un rapport interne à la ville de Québec qui démontre le contraire.
- 4- M. Denis Caron demande quel est le programme du conseil depuis qu'il n'y a plus de parti politique.
 RP : Madame la mairesse mentionne que c'est la même plateforme.
- 5- M. Denis Caron demande quelle rencontre a eu la mairesse avec la Sûreté du Québec depuis novembre dernier.
 RP : Madame la mairesse mentionne qu'il manque d'effectifs à la Sûreté du Québec et qu'on est en attente des orientations du



gouvernement du Québec.

- 6- On demande pourquoi on a publicisé le jugement de M. Mc Hugh dans La Chronique et pas celui de Mme Dignard.
RP : Madame la mairesse mentionne que pour le jugement de Mme Dignard, ce dernier a été publicisé dans l'Écho du Lac.
- 7- On demande que la Municipalité écrive à Bell Canada pour qu'il enlève les vieux poteaux lorsque ces derniers modernisent une ligne de transport.
RP : Madame la mairesse mentionne que c'est une excellente idée et qu'elle écrira à Bell Canada.

Fin de la période de questions à 21 h.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 21 h.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Février 2015

LISTE DES DÉBOURSÉS			
28 FÉVRIER 2015			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2015-02-03	21817	1 577.46 \$
VILLE DE QUEBEC (CHARLESBOURG)	2015-02-03	21818	52 261.30 \$
TOUSSAINT ISABELLE	2015-02-03	21819	60.00 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2015-02-15	21820	287 473.57 \$
CHAMBERLAND, GAGNON EN FIDÉICOMMIS	2015-02-09	21821	777.27 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	2015-02-17	21822	12 085.60 \$
AUBRY, ISABELLE	2015-02-28	21823	333.33 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2015-02-28	21824	1 170.00 \$
BRONSARD, DIANE	2015-02-28	21825	366.66 \$
EVENEMENTS JSR	2015-02-28	21826	1 350.00 \$
GAGNE ISABELLE	2015-02-28	21827	666.66 \$
GIGUERE PAULINE	2015-02-28	21828	300.00 \$
MAILLOUX GABRIELLE	2015-02-28	21829	166.66 \$
ACCESSOIRES OUTILLAGE LTÉE	2015-02-28	21830	425.79 \$
ACKLANDS-GRAINGER INC.	2015-02-28	21831	1 249.21 \$
AGRITEX	2015-02-28	21832	782.14 \$
AKIFER	2015-02-28	21833	768.61 \$
AQUA-ZACH INC.	2015-02-28	21834	1 061.56 \$
AREO-FEU LTEE	2015-02-28	21835	209 006.38 \$
ARSENO	2015-02-28	21836	2 438.68 \$
ASS.INTERN.ENQUETEURS D'INCENDIE QC	2015-02-28	21837	990.00 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2015-02-28	21838	228.73 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	2015-02-28	21839	150.88 \$
AVENSYS SOLUTIONS	2015-02-28	21840	159.13 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2015-02-28	21841	6 167.88 \$
BÉDARD GILLES	2015-02-28	21842	100.00 \$
BELL CANADA	2015-02-28	21843	689.85 \$
BERTRAND DOMINIQUE	2015-02-28	21844	1 000.00 \$
LA BOUTIQUE AUX FLEURS	2015-02-28	21845	190.86 \$
BUANDERIE VICTORIA	2015-02-28	21846	167.86 \$
CAM-TRAC BERNIERES INC.	2015-02-28	21847	255.28 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2015-02-28	21848	825.75 \$
CARON MONIQUE & CARON ROBERT	2015-02-28	21849	1 000.00 \$
C.C.A.P.	2015-02-28	21850	444.88 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2015-02-28	21851	239.07 \$
CIMA	2015-02-28	21852	34 193.57 \$
CLOUTIER DENIS, BERNIER NADIA	2015-02-28	21853	1 000.00 \$
COMAQ	2015-02-28	21854	1 126.76 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2015-02-28	21855	56.74 \$
COPIBEC	2015-02-28	21856	28.74 \$
CORDONNERIE AU PAS	2015-02-28	21857	247.18 \$
CORPORATE EXPRESS (358386)	2015-02-28	21858	610.20 \$
COTE FLEURY INC.	2015-02-28	21859	1 760.60 \$
COUTURE GAETAN	2015-02-28	21860	1 000.00 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE	2015-02-28	21861	150.00 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	2015-02-28	21862	209.76 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2015-02-28	21863	4 202.86 \$
CUMMINS EST DU CANADA SEC	2015-02-28	21864	362.35 \$
DECAM	2015-02-28	21865	1 057.77 \$
DEL DEGAN, MASSE & ASS.	2015-02-28	21866	459.90 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	2015-02-28	21867	1 133.49 \$
DICOM EXPRESS INC.(#878104)	2015-02-28	21868	52.40 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2015-02-28	21869	574.88 \$
ENTRETIENS PERSONNALISÉS SM INC. (LES)	2015-02-28	21870	68.99 \$
ENVIROVAL INC.	2015-02-28	21871	969.67 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
ENVIRONEX LABORATOIRES	2015-02-28	21872	42.54 \$
EQUIPEMENTS TWIN QUÉBEC INC. (LES)	2015-02-28	21873	406.67 \$
EQUIPEMENTS SIGMA INC.	2015-02-28	21874	20 188.25 \$
FERLAND SERGE	2015-02-28	21875	1 000.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2015-02-28	21876	20.00 \$
FORMULES MUNICIPALES (FM)	2015-02-28	21877	346.25 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	2015-02-28	21878	248.35 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2015-02-28	21879	38 295.71 \$
GENDRON YVES	2015-02-28	21880	16.27 \$
GENEQ	2015-02-28	21881	95.67 \$
GIGUERE FREDERIC	2015-02-28	21882	61.23 \$
GRH ENTRETIEN INC.	2015-02-28	21883	3 736.18 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2015-02-28	21884	270.02 \$
GROUPE CHIK LOISIRS	2015-02-28	21885	1 310.00 \$
GROUPE RÉANIMATION SAUVE-VIE	2015-02-28	21886	1 947.68 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2015-02-28	21887	897.40 \$
HUOT FRANCIS-ANTOINE	2015-02-28	21888	1 000.00 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	2015-02-28	21889	425.88 \$
INDUSTRIES LAM-E	2015-02-28	21890	106.05 \$
INDUSTRIES FIBROBEC (LES)	2015-02-28	21891	223.93 \$
LABORATOIRES CHOISY LTÉE	2015-02-28	21892	413.38 \$
LABRECQUE RICHARD	2015-02-28	21893	85.83 \$
LATULIPPE (30300)	2015-02-28	21894	244.27 \$
LEBRUN MARTIAL	2015-02-28	21895	58.62 \$
LECLERC LINE	2015-02-28	21896	29.07 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2015-02-28	21897	1 187.36 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	2015-02-28	21898	365.86 \$
LINDE CANADA LIMITEE M2193	2015-02-28	21899	27.36 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC.	2015-02-28	21900	748.64 \$
LUBRIWIN INC.	2015-02-28	21901	89.13 \$
MAISON CHRYSLER CHARLESBOURG	2015-02-28	21902	63.18 \$
MARIUS GARON INC.	2015-02-28	21903	302.36 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2015-02-28	21904	29.78 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2015-02-28	21905	524.29 \$
METAUX PRESSES QC INC. (LES)	2015-02-28	21906	124.46 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2015-02-28	21907	242 511.02 \$
NAPA CHARLESBOURG	2015-02-28	21908	39.75 \$
ORDRE DES URBANISMES DU QUEBEC	2015-02-28	21909	1 306.34 \$
PG SOLUTIONS INC.	2015-02-28	21911	1 180.24 \$
PROD. INDUSTRIELS J.-P. COTE INC.	2015-02-28	21912	569.76 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2015-02-28	21913	1 445.21 \$
PUBLICATIONS DU QUEBEC (LES)	2015-02-28	21914	120.96 \$
PUROLATOR COURRIER LTD	2015-02-28	21915	125.29 \$
RABAIS CAMPUS	2015-02-28	21916	551.81 \$
REAL HUOT INC.	2015-02-28	21917	1 094.56 \$
REFRIFÉRATION QUATRE-SAISONS INC.	2015-02-28	21918	2 096.48 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2015-02-28	21920	13 114.50 \$
RESEAUX DE L'ALLIANCE ENR. (LES)	2015-02-28	21921	1 467.67 \$
ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	2015-02-28	21922	22.08 \$
ROBILLARD CLAUDETTE	2015-02-28	21923	12.56 \$
SANI ORLEANS	2015-02-28	21924	2 176.74 \$
SERVICES MATREC INC.	2015-02-28	21925	1 353.63 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2015-02-28	21926	233.15 \$
SNC-LAVALIN INC.	2015-02-28	21927	5 748.75 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2015-02-28	21928	2 427.00 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2015-02-28	21929	331.24 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTÉE	2015-02-28	21930	364.12 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	2015-02-28	21931	974.42 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2015-02-28	21932	535.68 \$
SPECIALITES INDUST. HARVEY INC	2015-02-28	21933	78.18 \$
SPECTRUM - NASCO QUEBEC	2015-02-28	21934	399.62 \$

Initiales du maire

3689

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
SPME	2015-02-28	21935	73.53 \$
SPORTS CONTACT CHARLESBOURG	2015-02-28	21936	126.78 \$
STELÉM	2015-02-28	21937	7 427.39 \$
TECHNOLOGIES IDEALI INC.	2015-02-28	21938	114.98 \$
TRAFIC CONTROLE F.M. INC.	2015-02-28	21939	1 034.78 \$
TRANSP. SPECIALISE R.D.C. INC.	2015-02-28	21940	993.38 \$
TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY	2015-02-28	21941	629.18 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2015-02-28	21942	1 502.15 \$
VOLTEC	2015-02-28	21943	1 595.05 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2015-02-28	21945	3 290.09 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE QUEBEC	2015-02-28	21946	1 148.10 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2015-02-28	21947	2 666.27 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2015-02-28	21948	137.29 \$
LANGLOIS KRONSTROM DESJARDINS AVOCATS	2015-02-28	21949	9 759.92 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2015-02-28	21952	6 181.05 \$
STEIN MONAST	2015-02-28	21953	1 493.43 \$
TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY	2015-02-28	21954	528.27 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2015-02-28	21955	57.49 \$
WOLTERS KLUWER QUEBEC LTÉE	2015-02-28	21956	693.00 \$
ENTRETIEN ALAIN MOREAU	2015-02-28	21957	1 428.66 \$
P.E. PAGEAU INC.	2015-02-28	21958	258 032.68 \$
BELL CANADA	2015-02-05	1439	46.99 \$
BELL CANADA	2015-02-05	1440	65.54 \$
BELL CANADA	2015-02-05	1441	137.86 \$
BELL CANADA	2015-02-05	1442	31.43 \$
BELL CANADA	2015-02-05	1443	566.28 \$
BELL CANADA	2015-02-05	1444	139.04 \$
BELL CANADA	2015-02-05	1445	1 078.87 \$
BELL CANADA	2015-02-05	1446	78.59 \$
BELL CANADA	2015-02-05	1447	65.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-02-05	1448	4 250.06 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-02-05	1449	3 904.52 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-02-05	1450	2 381.13 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-02-05	1451	713.49 \$
HYDRO-QUEBEC	2015-02-05	1452	5 000.69 \$
		GRAND TOTAL:	1 308 782.84 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Février 2015

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
FÉVRIER 2015							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103600	03-02-15	CORP25	610.20	Descoteaux Cyndia		Cartouche imprimante	02 19000 670
ADM-103601	05-02-15	BCF50	919.80	Labrecque Richard		Comparution-Requête intro instance-210 Éperon	02 12000 412
ADM-103602	05-02-15	MIN75	893.66	Labrecque Richard		Paiement sous protêt - Barrage lac Tourbillon 2012-2014	02 47000 964
ADM-103603	06-02-15	CROI80	1148.10	Labrecque Richard		Entente services aux sinistrés 2014-2015	02 23000 490
ADM-103604	06-02-15	SPEC05	271.55	Descoteaux Cyndia		Commande de papeterie	02 19000 670
ADM-103605	09-02-15	ETUD10	2299.50	Labrecque Richard	014-2015	Echange terrain dév. Parulines	02 61000 419
ADM-103606	09-02-15	WOLT05	346.50	Labrecque Richard		Renouvellement code mun. lois princ. nov.2014 à nov.2015	02 19000 494
ADM-103607	09-02-15	COMA10	603.62	Blais Jean C		Formation sur l'appréciation de rendement	02 13000 454
ADM-103608	12-02-15	BOUT50	190.86	Labrecque Richard		Arrangement floral - Décès conjoint Denise Prévost	02 11000 310
ADM-103609	17-02-15	AFIC05	137.97	0213000454		Les incontournables avec Excell- 11 mars 15 (Line)	02 13000 454
ADM-103610	17-02-15	SOLU40	364.11	Blais Jean C		copie noir & couleur	02 19000 670
ADM-103611	18-02-15	RESE30	1467.67	Blais Jean C	2012-04-098	location poteaux fibre optique	02 19300 331
ADM-103612	19-02-15	PURO05	35.97	Leclerc Line		Envoi d'un disque dur - Marie informatique	02 19000 321
ADM-103613	20-02-15	ENTR66	17144.01	Blais Jean C	034-2015	Entretien ménage mairie + caserne	02 19300 495
ENV-470809	03-02-15	GARA05	488.64	Hubert Karine		Réparation du Colorado	02 47001 525
ENV-470810	03-02-15	REGI20	185000.00	Hubert Karine	367-2014	Disposition des ordures ménagères	02 45120 446
ENV-470811	03-02-15	ENVI20	17549.78	Hubert Karine	327-2014	Analyses de laboratoire 2015	02 47300 453
ENV-470812	03-02-15	ENVI15	45990.00	Hubert Karine	277-2014	Disposition des matières organiques	02 45122 446
ENV-470813	04-02-15	DICO10	52.38	Gendron Yves		Envoi appel d'offres sur invitation - camionnette	02 19000 321
ENV-470814	10-02-15	GAUD10	880.91	Hubert Karine	246-2014	Roll off Le Relais	02 45110 446
ENV-470815	10-02-15	GAUD10	447259.83	Hubert Karine	246-2014	Collecte et transport Matières résiduelles	02 45110 446
ENV-470816	17-02-15	GAUD10	143.15	Hubert Karine	246-2014	Location conteneurs SQ janvier à mars	02 45110 446
REC-705059	02-02-15	AQUA50	96.58	Lefebvre Michel		Réparer fuite tube chlore - piscine	02 70140 639
REC-705060	03-02-15	CANA05	28.74	Giguère Frédéric		Colle à bois + attache toile	02 70124 522
REC-705061	09-02-15	GROU16	5565.00	Morneau Mélanie	044-2015	Achat de livres	23 08114 725
REC-705062	09-02-15	LIBR20	4200.00	Morneau Mélanie	044-2015	Achat de livres	23 08114 725

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-705063	09-02-15	LIBR33	4200.00	Morneau Mélanie	044-2015	Achat de livres	23 08114 725
REC-705064	09-02-15	LIBR05	5827.50	Morneau Mélanie	044-2015	Achat de livres	23 08114 725
REC-705065	09-02-15	RABA60	892.50	Morneau Mélanie	044-2015	Achat de livres	23 08114 725
REC-705066	09-02-15	LIBR20	525.00	Morneau Mélanie		Best-sellers	02 70233 643
REC-705067	10-02-15	SPME05	62.03	Giguère Frédéric		Trousse de premiers soins - piscine	02 70140 699
REC-705068	11-02-15	**EVEN70	1350.00	Giguère Frédéric		Inscription cours de patins	02 70105 447
REC-705069	11-02-15	SPOR05	126.78	Giguère Frédéric		Chandails pour piscine	02 70140 699
REC-705070	11-02-15	INDU10	44.07	Lefebvre Michel		Lunette protection + affiche produit dangereux	02 70140 640
REC-705071	11-02-15	CANA05	80.48	Lefebvre Michel		Entr et réparation salle mécanique	02 70140 639
REC-705072	12-02-15	CROI05	150.00	Lefebvre Michel		Dossier aquatique - frais d'adhésion	02 70140 494
REC-705073	12-02-15	PROD40	50.14	Lefebvre Michel		Grattoir + fusil vaporisateur	02 70140 639
REC-705074	16-02-15	SOLU30	204.66	Giguère Frédéric		Remplacement du lutrin	02 70124 522
REC-705075	09-02-15	COPI20	28.74	Morneau Mélanie		Licence annuelle	02 70230 494
REC-705076	17-02-15	ATLA05	57.49	Lefebvre Michel		25' tubing en PVC 3/8 piscine	02 70140 639
REC-705077	17-02-15	GRHE50	68.99	Giguère Frédéric		Démontage salle	02 70124 499
REC-705078	17-02-15	SPAC05	211.32	Giguère Frédéric		Panneau stationnement biblio	02 70122 640
REC-705079	18-02-15	AQUA50	54.04	Lefebvre Michel		Produits d'analyse d'eau	02 70140 640
REC-705080	18-02-15		100.00	Lefebvre Michel		Conférence à la bibliothèque M. Bédard	02 70150 419
REC-705081	18-02-15	VENT50	407.70	Lefebvre Michel		Remplacement bearings ventilateur piscine	02 70140 639
REC-705082	19-02-15	PROD10	275.94	Lefebvre Michel		Chlore	02 70140 635
REC-705083	19-02-15	MICH85	2874.38	Lefebvre Michel		Reliure	02 70233 529
REC-705084	20-02-15	COTE05	789.21	Lefebvre Michel		Clé pour piscine	02 70140 640
SEC-201759	06-02-15	ACKL05	978.44	Merlin Michel		Équipement divers	02 22000 640
SEC-201760	10-02-15	ACKL05	138.66	Merlin Michel		Cônes de sécurité	02 22000 640
SEC-201761	16-02-15	ARSE65	574.88	Couture Nicolas		Caméra de recul	02 22201 525
SEC-201762	16-02-15	AREO05	718.59	Couture Nicolas		Table PC	02 22302 526
SEC-201763	17-02-15	CTMQ05	120.00	Merlin Michel		2 batteries radio	02 22302 526
SEC-201764	17-02-15	MEDI15	85.72	Merlin Michel		Aimants PC	02 22000 640
SEC-201765	18-02-15	PLON05	187.99	Merlin Michel		Inspection visuelle et remplissage	02 22302 526
SEC-201766	19-02-15	GEST20	459.90	Merlin Michel		Bottes de travail (N. Couture & J-F Gosselin)	02 22400 650

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
SEC-201767	19-02-15	CTMQ05	19.55	Merlin Michel		Batteries Minitor (Carl & Steve)	02 22302 526
URB-600235	19-02-15	BCF50	11497.50	Fortin Richard	2013-03-113	Déf. requête Greden inc. & G. Denis (+ de 10000\$)	02 12000 412
URB-600236	19-02-15	BCF50	11497.50	Fortin Richard	024-2015	Défense dossier L'Heureux-Pineault (194 Moulin) (+10 000\$)	02 12000 412
VOI-310680	03-02-15	AUTO30	344.93	Baillargeon Maxim		Contacteur surpresseur Pied de Roi	02 41300 641
VOI-310681	03-02-15	INDU50	172.46	Giroux Nancy		Réparation de porte et caoutchouc véhicule # 4	02 32315 525
VOI-310682	03-02-15	CANA05	143.72	O'Brien Shawn		Peinture pour la Mairie	02 19300 522
VOI-310684	04-02-15	MAXX05	431.74	Giroux Nancy		Analyse eau potable	02 41300 453
VOI-310685	04-02-15	DESJ05	172.46	Baillargeon Maxim		Changement huile camion #2	02 32316 525
VOI-310686	04-02-15	DESJ05	402.41	Baillargeon Maxim		Achat housse de banc camion # 2	02 32316 525
VOI-310687	04-02-15	MAIS50	114.98	Baillargeon Maxim		Changement d'huile camion RAM 1500	02 32320 525
VOI-310688	04-02-15	CANA05	83.26	Pépin Patrick		Bois pour réno bureau de Éric	02 19300 522
VOI-310689	04-02-15	PUBL15	120.96	Gélinas Éric		NORMES OUVRAGES ROUTIER TOME 5 ET 7	02 19000 494
VOI-310690	04-02-15	LIND05	27.36	Gélinas Éric		Argoshield	02 32200 516
VOI-310691	05-02-15	CANA05	45.99	Baillargeon Maxim		Rénovation bureau Éric Gélinas - Laine	02 19300 522
VOI-310692	05-02-15	STEL50	6996.23	Gélinas Éric	039-2015	Localisateur de conduite	23 04114 724
VOI-310693	05-02-15	STEL50	431.16	Gélinas Éric		Connecteur prise domestique	02 41500 643
VOI-310694	05-02-15	CENT08	8079.68	Gélinas Éric	040-2015	Compacteur	23 04114 724
VOI-310695	05-02-15	VWRI50	172.46	Giroux Nancy		Tablettes DPD total libre	02 41300 522
VOI-310696	05-02-15	SERV30	114.98	Giroux Nancy		Disposition matériaux - bureau É. Gélinas	02 19300 522
VOI-310697	05-02-15	MAIS50	114.98	Giroux Nancy		Changement d'huile Dodge truck/Ram 2500	02 32321 525
VOI-310698	05-02-15	EQUI25	459.90	Baillargeon Maxim		Entretien véhicule no.2	02 32316 525
VOI-310699	05-02-15	CANA05	57.49	O'Brien Shawn		Peinture	02 19300 522
VOI-310700	05-02-15	COTE05	689.85	Blackburn Mathieu		Reconfiguration portes magnétiques etc. (Centre communautaire)	02 70122 522
VOI-310701	05-02-15	CREA40	114.98	Giroux Nancy		Réparation de 3 manteaux - Ajout bandes réfléchissantes	02 32200 650
VOI-310702	05-02-15	GENE33	57.49	Giroux Nancy		Fil chlorimètre	02 41300 642
VOI-310703	06-02-15	REAL05	1149.75	Baillargeon Maxim		Palette asphalte froide	02 33200 521
VOI-310704	06-02-15	CREA40	306.12	Giroux Nancy		3 manteaux	02 32200 650
VOI-310705	06-02-15	BUAN30	1106.06	Gélinas Éric		Service de location et nettoyage tapis 2015	02 19300 522
VOI-310706	06-02-15	CANA05	229.95	Baillargeon Maxim		Réparation Maison des jeunes	02 70122 522

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-310707	09-02-15	LUMI05	677.26	Giroux Nancy		Lumières pour bâtiments	02 19300 522
VOI-310708	09-02-15	MARI05	316.18	Gélinas Éric		Marche pieds	02 32320 525
VOI-310709	09-02-15	HYDR05	258.29	Baillargeon Maxim		Changement moteur hydraulique	02 32306 525
VOI-310710	09-02-15	ENTR23	172.46	Baillargeon Maxim		Pierre pour sabler stationnement	02 33200 521
VOI-310711	09-02-15	NAPA50	23.00	Gagné François		Lumières	02 32310 525
VOI-310712	09-02-15	CANA05	114.98	Gagné François		Aspirateur	02 32200 640
VOI-310713	10-02-15	CANA05	45.99	Baillargeon Maxim		Achat laine isolante - réparation centre communautaire	02 70122 522
VOI-310714	10-02-15	SOLU30	1087.66	Gélinas Éric		Panneau acoustique	02 70122 522
VOI-310715	11-02-15	CUMM05	459.90	Giroux Nancy		Huile synthétique dans génératrice	02 41300 522
VOI-310716	11-02-15	REFR60	344.93	Giroux Nancy		Appel service caserne Mélézes suppresseur	02 41300 521
VOI-310717	11-02-15	CANA05	34.49	Baillargeon Maxim		Colle contact - Réparation station Brume	02 41510 641
VOI-310718	11-02-15	PLAD05	1724.63	Giroux Nancy		Travaux sur pompe - supresseur Pied-de-Roi	02 41300 521
VOI-310719	11-02-15	CANA05	34.49	Baillargeon Maxim		Moustiquaire - Réparation Maison des jeunes	02 70122 522
VOI-310720	12-02-15	UNIV05	34492.50	Giroux Nancy	041-2015	Achat soude caustique & silicate type N 2015	02 41300 635
VOI-310721	12-02-15	SOLU15	195.46	Baillargeon Maxim		Jeux de poinçons	02 32200 640
VOI-310722	16-02-15	EQUI30	114.98	Zicat Alain		Pièces pour la pépine	02 32301 525
VOI-310723	16-02-15	ATLA05	229.95	Giroux Nancy		2 injecteurs, 2 float valve	02 41300 522
VOI-310724	16-02-15	GARA05	229.95	Blackburn Mathieu		Changement d'huile, inspection freins et clignotants	02 32322 525
VOI-310725	17-02-15	CORD05	95.42	Giroux Nancy		Gants de nitrite	02 32200 650
VOI-310726	17-02-15	EQUI30	116.58	Giroux Nancy		2 caisses de graisse	02 32200 640
VOI-310727	17-02-15	AGRI05	91.98	Baillargeon Maxim		Manuel d'atelier tracteur 1026R	02 32309 525
VOI-310728	17-02-15	SOLU15	183.96	Giroux Nancy		Fitting stainless puit	02 41300 522
VOI-310729	17-02-15	HYDR05	172.46	Fournier Alain		Remplacement de boyau (4720)	02 32314 525
VOI-310730	17-02-15	MOIS05	229.95	Giroux Nancy		Commande de porte	02 32000 522
VOI-310731	17-02-15	NAPA50	11.42	Baillargeon Maxim		Courroie porte de garage	02 32000 522
VOI-310732	17-02-15	CANA05	65.00	O'Brien Shawn		Peinture Caserne	02 22000 522
VOI-310733	17-02-15	AGRI05	287.44	Baillargeon Maxim		pièce de driving shaft pour tracteur 4320	02 32310 525
VOI-310734	17-02-15	AGRI05	1724.63	Baillargeon Maxim		Réparation différentiel avant (4320)	02 32310 525
VOI-310735	17-02-15	ENTR35	459.90	Baillargeon Maxim		location de souffleur pour stationnement	02 70150 516

Initiales du maire

3694

Initiales du
secrétaire-trésorier

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-310736	17-02-15	AUTO30	2299.50	Giroux Nancy		modification panneau de contrôle des puits	02 41300 522
VOI-310737	18-02-15	COUV50	2236.26	Gélinas Éric		Recouvrement de plancher pour passage	02 19300 522
VOI-310738	19-02-15	SERV30	86.23	Baillargeon Maxim		Disposition de sapins de Noël	02 45122 446
VOI-310739	19-02-15	EMCO05	459.90	Giroux Nancy		Pièces égout (tuyau, union, adaptateur, entrée).	02 41500 643
VOI-310740	19-02-15	SPEC10	78.18	Pépin Patrick		Roulettes pour balai Kubota	02 32306 525
VOI-310741	19-02-15	META50	229.95	Pépin Patrick		Défecteur en aluminium pour Kubota	02 32306 525
VOI-310742	19-02-15	NAPA50	9.47	Pépin Patrick		Peinture pour le balai Kubota	02 32306 525
VOI-310743	19-02-15	META50	114.98	Baillargeon Maxim		Plaque protectrice pour porte mairie	02 19300 522
VOI-310744	19-02-15	CHEM05	927.85	Giroux Nancy		Câble de connexion et reprogrammation pompe doseuse	02 41300 522
VOI-310745	20-02-15	PURO05	45.99	Giroux Nancy		Envoi vêtements	02 32200 650
VOI-310746	20-02-15	CANA05	14.68	Gagné François		Hose à jardin surpresseur	02 41300 641